

Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République de Strasbourg par la clinique Rhéna contre le Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) et son propriétaire, la [FONDATION SAINT VINCENT DE PAUL](https://www.fondation-vincent-de-paul.org/) / T : 03.88.97.05.70. Une enquête préliminaire a été ouverte dans la foulée et confiée à la Direction régionale de la police judiciaire (DRPJ). Selon les informations des Dernières Nouvelles d'Alsace, cette dernière aurait déjà procédé à un certain nombre d'auditions. La plainte fait état d'actes de chirurgie en cancérologie gynécologique qui seraient réalisés en l'absence d'autorisation administrative spécifique. <https://www.fondation-vincent-de-paul.org/>